

Annexe 10

Fiche Action 10	Les victimes d'accidents de la circulation et leurs proches sont accompagnés.
SAFE SYSTEM	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
Objectif	Développer et mettre en place un accompagnement efficace des victimes de la route et à leurs proches en Région de Bruxelles-Capitale.
Compétences	Les Régions, BPS, zones de police, Bruxelles Mobilité
Opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un benchmarking interrégional et international de ce qui est efficace et couramment pratiqué. - Définir un « socle minimum commun » de l'accompagnement au sein des trois Régions. - Définir les types d'accompagnements à fournir ainsi que les acteurs de ces différents volets. - Mettre en place les accompagnements au sein de la Région de Bruxelles Capitale, après identification des pilotes, partenaires, besoins budgétaires et en ressources humaines.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les accompagnements à mettre en place sont identifiés après benchmarkings. - Un « socle minimum commun » est défini au sein des trois Régions. - Les différents acteurs et leurs rôles sont définis. - Les pilotes et les besoins sont identifiés, et les accompagnements sont effectivement mis en place.
Tâche 10.1	Réaliser un benchmarking interrégional et international de ce qui est efficace et couramment pratiqué.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Les Régions
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Les Régions, le SPF Mobilité et Transports
Début	2022
Echéance	2023
Statut	À commencer
Indicateur	Les accompagnements à mettre en place sont identifiés après benchmarkings.
Tâche 10.2	Définir un « socle minimum commun » de l'accompagnement au sein des trois Régions.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	0,1 ETP à pd. 2023
Pilote	Les Régions
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Les Régions, le SPF Mobilité et Transports
Début	2023
Echéance	2024
Statut	À commencer
Indicateur	Un « socle minimum commun » est défini au sein des trois Régions.

Tâche 10.3	Définir les types d'accompagnements à fournir ainsi que les acteurs de ces différents volets.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Les zones de police, les asbl, les maisons de justice
Début	2024
Echéance	2025
Statut	À commencer
Indicateur	Les différents acteurs et leurs rôles sont définis.
Tâche 10.4	Mettre en place les accompagnements au sein de la Région de Bruxelles Capitale, après identification des pilotes, partenaires, besoins budgétaires et en ressources humaines.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	0,1 ETP à pd. 2023
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Les zones de police, les asbl, les maisons de justice
Début	2025
Echéance	2026 (action récurrente)
Statut	À commencer
Indicateur	Les pilotes et les besoins sont identifiés, et les accompagnements sont effectivement mis en place au bénéfice du citoyen.

